

Israël/Palestine : l'impunité tue la paix

20 mars 2013



Barack Obama se rend pour la première fois en Palestine et en Israël le 20 mars. Il trouvera un territoire palestinien dans lequel le nombre de colons est passé de 268 756 en 1993 à 520 000 personnes tandis que l'Etat israélien continue d'agir en violation du droit international, sans être inquiété.

Arafat Jaradat a été arrêté par l'armée israélienne le 18 février, soupçonné d'avoir lancé des pierres et cocktails Molotov sur des colons israéliens. Lors de son interrogatoire par l'Agence de Sécurité Israélienne (Shabak), il a avoué avoir lancé des pierres mais a nié avoir utilisé des cocktails Molotov. Cinq jours plus tard, Arafat Jaradat était mort. Les autorités israéliennes ont affirmé qu'il était mort d'une crise cardiaque, alors que l'autopsie a confirmé que son cœur fonctionnait parfaitement. Sa mort, selon le docteur Saber Al-'Aloul, médecin légiste, a été causée par des actes répétés de torture.

Sur les 750 plaintes de torture contre l'Agence de Sécurité Israélienne (Shabak) portées depuis 2001 par une ONG israélienne, aucune n'a entraîné d'enquête judiciaire. Il faut savoir que toutes ces plaintes sont reçues par un inspecteur, lui-même membre de cette agence, dénuant le processus de crédibilité et d'impartialité. Cette impunité est peu surprenante après la décision en 1999 de la Haute Cour de Justice israélienne permettant l'usage de la « pression physique » dans des situations de « nécessité » et déclarant que par « nécessité de sécurité » un officiel israélien inculpé de torture ne serait pas inquiété par la justice.

Ce n'est qu'un exemple de cette absence de punition. Des structures ont été mises en place en Israël pour protéger ceux qui commettent à la fois un crime contre l'humanité et un crime de guerre. De très nombreux cas à la fois en Cisjordanie, dont Jérusalem, et la bande de Gaza montrent combien l'armée israélienne, la police des frontières, les services de sécurité, et bien sûr les colons, peuvent sans être

inquiétés agir de manière violente contre les Palestiniens, en violation du droit.

Cette impunité, profondément enracinée, est tolérée par les Etats-Unis et une partie de l'Union européenne (UE). L'UE a par exemple, de manière répétée, déclaré que les colonies israéliennes sont illégales selon le droit international et constituent un obstacle à la paix. Dans le même temps, l'UE importe chaque année près de 230 millions d'euros de ces mêmes colonies, contribuant directement à leur viabilité et croissance. En achetant ces produits, les Etats membres de l'UE méconnaissent leur illégalité et celles de leurs produits. En faisant cela, ils violent leur obligation au regard du droit international de ne pas reconnaître comme légale une situation créée par une violation du droit international (devoir de non-reconnaissance) et de ne pas prêter assistance au maintien de cette situation illégale.

L'illégalité de la colonisation, a été réaffirmée encore et encore. Mais tant que cette rhétorique n'est pas soutenue par une action concrète, comme l'interdiction des produits des colonies, ou l'assurance qu'aucune aide ou reconnaissance même de manière indirecte n'est apportée aux colonies, toutes les déclarations n'auront pas plus d'effet que celui des mots. Si l'étiquetage des produits des colonies, comme c'est le cas au Royaume-Uni ou au Danemark, ou bientôt aux Pays-Bas et en Belgique, est bienvenu, il ne devrait être considéré que comme une mesure intérimaire.

Récemment il a été question d'une nouvelle « feuille de route », rédigée au sein de l'UE. Une proposition qui a été repoussée après la visite de Barack Obama dans la région, qui lui aussi milite pour un retour aux négociations. Mais ni les Etats-Unis, ni l'UE ne semblent apprendre des initiatives de paix précédentes, qui ont toutes ignoré de manière évidente le droit international, comme cadre de résolution du « conflit ». Ils ont jusqu'à présent ignoré que les principes de justiciabilité et de prévention de futurs crimes sont des ingrédients clés pour toute solution de paix durable.

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >

- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Israel-Palestine-l-impunite-tue-la-paix>